RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00172
Numéro SIREN : 379 583 651
Nom ou dénomination : "CABINET AVIANO ET ASSOCIES" STE D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX CO

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2015 sous le numéro de dépôt 1373

160415 15A1373

CABINET AVIANO ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes au capital de 100 000 euros
Siège social : 8, rue Jean Baptiste PERES, 47000 AGEN
379 583 651 RCS AGEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 19 DÉCEMBRE 2014

Le 19 décembre 2014,
A 11 heures 30,

Monsieur Claudio AVIANO, demeurant 8 rue des Tulipes, 47480 PONT DU CASSE
agissant en qualité de Président de la société CABINET AVIANO ET ASSOCIES, Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée à compter de ce jour :

Monsieur Sébastien BONNEFONT
Né à MIELAN le 03 mai 1972
De nationalité FRANCAISE
Demeurant Lieudit "Coucuts", Route de Saint Arnaud, 47480 PONT DU CASSE
Expert comptable et Commissaire aux comptes associé

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Sébastien BONNEFONT disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président. En aucun cas Monsieur Sébastien BONNEFONT n'aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Le mandat de Directeur général de Monsieur Sébastien BONNEFONT ne fera l'objet d'aucune rémunération. Il aura droit au remboursement des frais de représentation et de déplacement exposés dans le cadre de son mandat.

Monsieur Sébastien BONNEFONT ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président
Claudio AVIANO

Le Directeur Général
Sébastien BONNEFONT
Bon pour acceptation